

Lara Lalman¹

L'institution violente du patriarcat

Le Festival des Libertés accueillait Irene Zeilinger, directrice de l'asbl Garance², la bloggeuse et juriste Marie-Hélène Lahaye³ et Karen Bähr⁴, consultante en genre et développement, pour un débat le 26 octobre 2017, autour des violences institutionnelles qui touchent les femmes.

En effet « Erreur système », le thème général du festival en 2017, voulait interroger le système, les systèmes et leurs failles : les crises systémiques qui semblent s'accumuler, ont peut-être des liens entre elles, sont imbriquées. Pourquoi est-ce difficile d'aborder leur complexité. Comment sortir des clivages ? Les violences générées par les institutions semblent intrinsèques au système institutionnel lui-même avec une particularité en ce qui concerne les femmes : elles découlent toutes d'un même système de domination qui s'imbrique à d'autres certes, mais qui s'exprime dans toutes les sphères de la société, à savoir le patriarcat.

Si les violences envers les femmes sont partout dans la société, la tendance est aujourd'hui à les expliquer par une approche psychologique, individuelle, à les placer au niveau interpersonnel. Or profitons de l'actualité de ce moment-là : voyons les hashtags initiés par des femmes sur le net qui dénoncent, illustrent certaines de ces violences (#balance ton porc, #me too, etc.). Il est difficile de nier dès lors que ces violences soient systémiques.

Les violences ne sont pas disjointes, elles font partie d'un continuum inscrit dans la culture, dans le système de gestion de la société qui s'exprime à travers ses institutions. Il y a des règles implicites et explicites dans celles-ci qui régissent les rapports avec leurs publics et perpétuent à doses variables les rapports de domination.

Le continuum des violences

Irene Zeilinger constate qu'il est difficile d'avoir des données sur les violences faites aux femmes⁵.

Et pour cause, ces violences ne sont pas des incidents malheureux isolés : elles font partie d'un système d'oppression sexiste, inscrit dans nos institutions. Notre sécurité compte-t-elle ?

Plusieurs critiques féministes ont mis en évidence le continuum des violences car les violences touchent les femmes dans tous les contextes de la vie, dans nos façons de percevoir les choses.

¹ Chargée de projets pour Corps écrits asbl

² www.garance.be

³ <http://marieaccouchela.blog.lemonde.fr/>; nous abordons son regard sur la question dans une autre analyse : Lara Lalman, *L'institution violente de la médecine*, Corps écrits, 2018

⁴ Assistante à l'Institut d'études du développement à l'Université Catholique de Louvain

⁵ Cette réflexion est développée davantage dans l'étude publiée par Corps écrits en novembre 2018 : I. Zeilinger, « *Oui mais les hommes aussi...* »

Qu'est-ce qui est acceptable, qu'est-ce qui est violent ? Cela se traduit dans les lois. Pour savoir ce qui peut être puni ou pas, trois niveaux : police, justice, social.

Les femmes intègrent cette violence : combien racontent qu'un homme les a suivies et qu'elles ont eu peur, nourri des scénarios menaçants ? Au final, l'homme arrête de les suivre et rien n'est arrivé. La violence est rendue invisible. Nous partageons toutes et tous cette invisibilisation.

Que comptabilise-t-on comme violence ?

Une proportion assez importante de femmes y sont confrontées au sein de la famille, au travail, dans l'espace public. Un gouffre existe entre elles et les services hospitaliers, la police, etc. Concernant les violences sexuelles, nous savons que seulement 10% portent plainte. Mais aussi que les institutions n'ont pas de statistiques genrées des violences, ne les enregistrent pas. Si on ne peut pas prouver qu'il y a un problème, si l'institution ne se rend pas compte de l'ampleur - la police même n'a pas de données - comment changer les attitudes ?

Les initiatives sur les réseaux sociaux ont le mérite de créer une visibilité des violences qui ne rentrent pas dans les cases prévues par la loi. Ce qui provoque enfin une prise de conscience.

Insécurité et migration

Karen Bähr, consultante en genre et développement, témoigne avoir été invitée il y a 10 ans par les Nations Unies pour cartographier des ONG qui travaillent sur les violences de genre en Honduras.

Son constat : l'accent politique est mis sur les violences interpersonnelles, dans la famille, les violences conjugales. Les personnes de terrain interviewées pour sa recherche se trouvent en désarroi car les violences de genre qui impactent les fillettes ne rentrent pas dans cette catégorie. Des organisations ont tiré la sonnette d'alarme par rapport au taux élevé de féminicides⁶, ces meurtres haineux contre les femmes, mis en scène sur la place publique (comme à Ciudad Juarez⁷) et visant surtout les jeunes femmes entre 15 et 30 ans, en zone urbaine, et issues de milieux populaires. Sur le terrain, le manque d'outils pour aborder ces questions semble être en corrélation avec une limitation de la conceptualisation de ces violences. Pourtant, la convention interaméricaine de prévention des violences contre les femmes (1994) dans la famille ou au sein de la communauté, quel qu'en soit l'auteur, décrit déjà les violences perpétrées aussi par l'Etat : la définition inclut l'espace public, mais n'est pourtant pas utilisée par les ONG qui usent des outils juridiques.

Pour expliquer ces violences, un lien doit être établi avec la sécurité citoyenne, les institutions formelles et informelles. Les relations interpersonnelles dépendent d'une construction

⁶ Voir Frédou Braun, *Le féminicide en Amérique latine et en Europe : même combat !*, analyse CEFA asbl, 2016

⁷ <http://www.humansforwomen.org/le-blog/2017/3/20/ciudad-juarez-la-ville-qui-tue-les-femmes-1>

collective où sont produites des normes appliquées, formelles ou informelles (injonctions, etc.) sur base desquelles des comportements s'expriment.

Dans le cas précis du Honduras, mais qui est aussi valable dans d'autres pays d'Amérique centrale et même ailleurs, le climat d'insécurité se manifeste à travers le crime organisé, l'impunité des élites politiques et économiques qui font perdre confiance dans les institutions, ... et les féminicides. Lorsque justice, femmes et enfants se retrouvent en dehors des normes formelles, l'informel entre dans la brèche, favorisant la violence de genre sur garçons et filles, entre autres des abus sexuels dans la rue, mais aussi dans les institutions d'accueil. Aucune statistique ne permet vraiment de les mesurer. Les filles, c'est davantage à la maison, les garçons dans la rue, mais les deux les subissent. Les enfants montrent des difficultés à en parler, surtout les garçons car c'est une mise en question de leur masculinité.

Les *maras* : partie immergée de l'iceberg

Beaucoup de familles ont migré dans les années 80 et 90 vers les Etats-Unis suite à un ajustement structurel et à une politique d'austérité menée par le gouvernement hondurien. Les réseaux se révèlent importants. Si une population d'un village, d'une région migre à un endroit, les autres aussi : Los Angeles en est un exemple, avec une dynamique de gangs très violente, qui a ses propres normes. Informelles évidemment.

Début des années 90, Bush n'a plus d'argent à injecter dans les prisons et donc adopte une politique de renvoi des migrants qui avaient entre autres des problèmes avec la justice⁸. Ces jeunes sont renvoyés en Honduras, dans des villes ravagées par l'austérité. Ils parlent anglais, s'habillent comme dans les films, une adhésion identitaire qui se répand dans toute l'Amérique centrale. Les *maras* en Amérique centrale sont une réponse identitaire au manque d'accès à l'instruction et à la pauvreté. La *mara* donne à manger, des médicaments, de la drogue, et protège ses membres. C'est la reconstitution presque d'une famille : filles et garçons en fuite d'une famille violente intègrent les *maras*. Par contre, des conflits territoriaux éclatent entre *maras*. Avec 70 à 80% de garçons qui se construisent dans cette masculinité violente, toxique, cette forme d'organisation implique la domination des femmes. Karine Bähr cite l'exemple d'une jeune fille de 16 ans très sérieuse, impossible à dérider. Elle avait oublié comment sourire : elle était punie chaque fois qu'elle rigolait parce que c'était interprété comme un signe qu'elle était une fille « facile ». Chaque *mara* exerce donc un contrôle sur les femmes de son territoire ! Un châtement est prévu si une fille n'adopte pas le bon comportement. Dans la crise migratoire, un tiers des enfants qui s'échappent sont des filles,

⁸ « La IIRIRA (Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsibility Act) de 1995 et l'opération Return to Sender de 2006, sont des manifestations de la politique d'expulsion qui a touché des milliers de jeunes centraméricains (WOLA, 2006), qui avaient immigré afin d'échapper au conflit armé ou à la crise économique et sociale de leur pays due à l'ajustement structurel. On estime à 40 000 le nombre d'adolescents et de jeunes expulsés dans la période ayant connu le plus grand nombre d'expulsions (milieu des années 1990) (ONU, 2006). » Karen Bähr Caballero, op.cit., p.163

à partir de 12 ans. Elles ne peuvent plus vivre dans une communauté où elles sont agressées dans l'espace public.

Il y a une dimension de classe sociale dans la migration, et des violences qui en découlent. La frontière n'est pas que géographique : les filles affrontent une masculinité toxique différente de celle rencontrée par les actrices d'Hollywood, et à un âge différent. Aussi, les violences ne sont pas vécues de la même manière. Sans compter la confrontation des LGBT à cette masculinité toxique...

Impact du néo libéralisme mondialisé sur les femmes

Les diminutions des aides au développement ont un impact de genre parce que les priorités vont ailleurs. Le genre est défini comme transversal dans différentes politiques (aide au développement, santé, social, institutions...) Ce qui laisse aux politiques et institutions la possibilité de voir après comment justifier l'attention portée au genre dans leurs rapports. Donc en gros ça passe à la trappe.

Le constat ici est que les violences s'articulent, voire s'aggravent selon un contexte socioéconomique qui répond à une idéologie.

Dans le cas des mesures d'austérité, il s'agit de l'aboutissement en Europe d'une même logique qui emprunte des chemins plus ou moins courts, plus ou moins discriminatoires : celle du néo libéralisme mondialisé. L'analyse de leur impact sur les femmes en Europe rejoint la réalité sud-américaine.

Parmi les populations à risque, une inquiétude s'est exprimée dans le débat par rapport aux femmes âgées, elles aussi victimes d'une réduction de revenus importante... Comme d'autres femmes vulnérables, elles sont délaissées par la lutte contre les inégalités. Il y a peu de travail spécifique, que ce soit par rapport à l'exploitation financière ou aux maltraitements au sein de la famille... Si une femme vit un handicap, elle est considérée comme une personne mais il n'y a pas d'analyse spécifique de genre. Par conséquent, de nombreuses institutions ne voient pas où est le problème. Les femmes âgées subissent une violence sociale, mais sont aussi des actrices de 1^e ligne dont il est urgent de tenir compte.

En Amérique latine, les mouvements féministes sont particulièrement dynamiques. Un féminisme très vivant qui nous sert souvent et nous apprend beaucoup au niveau de la mobilisation politique en Europe.

Il manque en Belgique non pas la dénonciation ni le plaidoyer, mais la responsabilité collective : on a tendance à attendre des institutions qu'elles résolvent nos problèmes.

Les lieux de pouvoir comme par exemple les conseils d'administration ont à voir avec un fait de société : si les femmes prennent les enfants en charge, elles ne peuvent que difficilement aller à des réunions le soir, si on ne met pas un système de distribution de la parole, les

femmes continuent à moins prendre la parole. Cependant, les femmes au pouvoir ne sont pas une garantie d'égalité si le système ne change pas.

La manière dont sont organisées les institutions empêche le respect des droits humains : il existe au sein de ces mêmes institutions un soutien mutuel entre collègues ou confrères, ce qui instaure d'office un rapport de force inégal.